

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Centre de Recherche en Technologies Industrielles « CRTI »**

**Numéro d'identification fiscale : 408020001101035**

## **Avis de Prorogation de Délai**

**Avis de Consultation N° 03/CRTI/2021 du 27.01.2021**

**pour la maintenance curative d'un microscope électronique à balayage au profit de l'atelier de fabrication et de caractérisation du CRTI, Chéraga**

Le Centre de Recherche en Technologies Industrielles « CRTI » informe l'ensemble des entreprises ayant retiré le cahier des charges de la consultation pour la maintenance curative d'un microscope électronique à balayage au profit de l'atelier de fabrication et de caractérisation du CRTI-Chéraga, affiché au niveau de l'APC de Chéraga ainsi que sur le site web [www.crti.dz](http://www.crti.dz) en date du 27.01.2021, que le délai de préparation des offres est prorogé de **Onze (11) jours** à compter du 04.02.2021.

La date de dépôt des offres est fixé au **Dimanche 14 février 2021**, de 08H00 à 12H00, heure limite.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour du dépôt des offres à 13h00 en présence des soumissionnaires concernés à l'adresse suivante :

**Centre de Recherche en Technologies Industrielles « CRTI »**

**Salle de Réunion,**

**Route de Dély Ibrahim (en face du Centre Commercial El-Qods) – Chéraga – Alger –**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**.

Le présent avis de prorogation est publié sur le site web du CRTI : [www.crti.dz](http://www.crti.dz)